



### Déclaration liminaire au CTSA du 20 avril 2022

Comme nos attributions nous le confèrent, nous sommes conviés à ce CTSA du 20 avril 2022 pour émettre un avis sur les créations de postes et les projets d'évolution des structures au rectorat de La Réunion.

L'UNSA Education demande à nouveau de pouvoir se prononcer sur ces projets en ayant au moins l'organigramme de la structure concernée, pour que cet avis soit émis en toute transparence. Force est de constater qu'à nouveau nous allons nous prononcer à l'aveugle, mais fort heureusement en n'étant pas sourd aux appels de détresse de nos collègues.

L'UNSA Education est le syndicat de toutes les catégories : la catégorie A, la catégorie B, la catégorie C et des contractuels.

Comme nous l'avons déjà démontré par le passé nous nous opposerons aux restructurations, aux réorganisations, qui mettraient nos collègues en situation de mal être.

Les nouvelles organisations quelle qu'elles soient ne doivent pas oublier la femme ou l'homme qui doit la faire vivre. Chaque fois qu'il en a été autrement nous avons eu des catastrophes psychologiques. Quand l'encadrement doit faire mieux avec moins cela n'a jamais fonctionné !! Quand les équipes sont mal menées pour réaliser à marche forcée un projet, cela n'a jamais fonctionné !!

Alors si à nouveau l'UNSA Education doit montrer son désaccord sur **la manière**, alors nous serons comme toujours aux côtés de nos collègues toutes catégories confondues et nous emploierons tous les moyens qui sont à notre disposition pour faire entendre la voix de nos collègues.

